

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LES QUESTIONS DE PLANIFICATION

www.calgary.ca/development

IMC 8062

NOM :
ADRESSE :
VILLE :
CODE POSTAL :

Pourquoi ai-je reçu cette lettre?

La ville de Calgary a entrepris une modification de l'affectation du sol (zonage) à l'échelle de la ville pour mettre en œuvre le projet Home is Here: The City of Calgary's Housing Strategy, approuvée par le Conseil municipal le 16 septembre 2023. Cette proposition de modification de l'affectation du sol vise à modifier l'affectation des parcelles comme suit R-G : district d'aménagement résidentiel comportant des logements mixtes à faible densité (Residential – Low Density Mixed Housing District).

Veillez consulter le site Web ci-dessous pour en savoir plus sur le projet Zonage pour le logement (Rezoning for Housing). Vous pouvez y rechercher votre adresse afin de consulter votre zonage actuel et le zonage envisagé, ainsi que visualiser une carte de votre parcelle.

www.calgary.ca/rezoningforhousing

En tant que propriétaire d'un bien immobilier concerné, vous êtes informé par la présente que le Conseil municipal tiendra une audience publique dans la salle du conseil, Calgary Municipal Building, 800 Macleod Trail SE, lors de la réunion d'audience publique du conseil **le lundi 22 avril 2024**, qui débutera à 9 h 30. Merci de prendre en considération que si le sujet n'est pas traité avant 21 h 30, le Conseil pourrait reporter la séance à 13 h le jour ouvrable suivant, ou conformément aux instructions du Conseil.

Puis-je examiner la demande de manière plus approfondie?

Une copie officielle des règlements proposés et des documents relatifs à ces points peut être consultée entre 8 h et 16 h 30 du lundi au vendredi au bureau du greffier municipal, Corporate Records Section, situé au premier étage du bureau administratif, 313 - 7 Avenue SE. Pour demander à consulter les documents officiels, veuillez communiquer avec le coordonnateur législatif du greffier municipal en envoyant un courriel à l'adresse PublicSubmissions@Calgary.ca ou en appelant au 403 268-5861. Pour faciliter la consultation, vous pouvez vous procurer des copies électroniques sur le site Web de la ville de Calgary à l'adresse suivante : Calgary.ca/PlanningMatters. Les informations figurant sur le site Web ne sont pas fournies à titre de document officiel.

Puis-je soumettre mes commentaires au Conseil municipal?

Si vous souhaitez soumettre des commentaires portant sur ces questions, vous pouvez le faire par voie électronique ou sur papier, en indiquant le nom de l'auteur, l'adresse postale, l'adresse courriel (le cas échéant) et en vous concentrant sur la demande et son bien-fondé en matière de planification. Les soumissions ayant un contenu diffamatoire ou un langage offensant seront classées par le greffier municipal et ne seront pas publiées dans l'ordre du jour du Conseil ni communiquées aux membres du Conseil. Seules les soumissions reçues par le greffier municipal au plus tard à 12 h (midi) **le lundi 15 avril 2024** seront inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Les soumissions doivent être adressées au bureau du greffier municipal, ville de Calgary, 700 Macleod Trail SE, boîte postale 2100, succursale postale 'M,' Calgary (Alberta) T2P 2M5.

Les soumissions peuvent être remises en main propre, envoyées par la poste ou par télécopie au 403 268-2362, ou encore présentées en ligne à l'adresse Calgary.ca/PublicSubmissions.

Que se passe-t-il si je soumetts mes commentaires en retard?

Les soumissions tardives ne seront pas acceptées par le bureau du greffier municipal.

Comment mes commentaires ou ma soumission seront-ils utilisés?

Les soumissions reçues avant la date limite publiée seront inscrites à l'ordre du jour du Conseil et distribuées aux membres du Conseil pour qu'ils les examinent lorsqu'ils aborderont la question dont ils sont saisis.

Puis-je m'adresser au Conseil municipal?

Oui, toute personne qui souhaite s'adresser au Conseil sur une question de planification mentionnée dans cette lettre peut le faire pendant une période de CINQ MINUTES. Les cinq (5) minutes ne comprennent pas le temps nécessaire pour répondre aux questions. Les personnes qui s'adressent au Conseil doivent limiter leurs commentaires à la question contenue dans le rapport et aux recommandations discutées. Pour vous inscrire afin de prendre la parole ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau du greffier municipal par courriel à l'adresse Calgary.ca/PublicSubmissions ou par téléphone au 403 268-5861. Vous trouverez des informations supplémentaires sur le processus d'audience publique à l'adresse Calgary.ca/PublicHearing.

Puis-je distribuer des documents supplémentaires lors de la réunion?

Toute personne souhaitant distribuer des documents supplémentaires lors de la réunion doit en fournir au bureau du greffier municipal une copie électronique en ligne à l'adresse Calgary.ca/PublicSubmissions ou une copie papier lors de la réunion. Il convient de souligner que ces documents supplémentaires devront être approuvés par le président du Conseil avant d'être distribués aux membres du Conseil.

Les renseignements personnels fournis dans les soumissions relatives aux questions devant le Conseil ou les comités du Conseil sont recueillis en vertu de l'article 33(c) du règlement 35M2017 de la Freedom of Information and Protection of Privacy (FOIP) Act de l'Alberta ou des articles 216.4 et 606 de la Municipal Government Act, dans le but d'obtenir la participation du public au processus décisionnel municipal. Votre nom et vos commentaires seront rendus publics dans l'ordre du jour du Conseil. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'utilisation de vos informations personnelles, veuillez communiquer avec le coordonnateur législatif du bureau du greffier municipal par courriel à l'adresse PublicSubmissions@calgary.ca ou par téléphone au 403 268-5861, ou encore en envoyant une lettre par la poste à l'adresse code postal 8007, boîte postale 2100, succursale postale 'M,' Calgary (Alberta) T2P 2M5.

Les utilisations et les règles qui s'appliquent aux différentes affectations du sol figurent dans le règlement 1P2007 d'utilisation du sol, trouvé sur le site Web à l'adresse www.calgary.ca/landusebylaw. On peut consulter l'ordre du jour du Conseil sur le site Web à l'adresse Calgary.ca/PlanningMatters. Pour toute question concernant les sujets abordés dans ce document, veuillez appeler au 403 268-5311.

Pour en savoir plus, consultez le site Web à l'adresse Calgary.ca/rezoningforhousing ou appelez au 403 268-5311.